

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 février 2021 – 18h00

Délibération n°2021/6

Date de convocation : 09 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 72

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (55 titulaires et 7 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HERBIN Jacques (S), HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (14) :

BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, COULON Laurent, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, DEFAUX Maurice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (3) :

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, MAILLY Chantal à JUMEAUX Stéphane

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/6 :

Portant désignation d'un représentant de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au SIDEN-SIAN pour la compétence « eau potable »

Monsieur le Président expose :

Conformément aux statuts du SIDEN-SIAN, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a procédé à la désignation de six représentants titulaires au titre de la compétence eau potable en juillet 2020.

À ce titre, M. Frédéric BRICOUT, Mme Véronique NICAISE, M. Michel HENNEQUART, M. Henri QUONIOU, M. Joseph MODARELLI et M. Daniel BLAIRON avaient été désignés comme représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIDEN-SIAN en matière d'eau potable.

Considérant le décès de M. Daniel BLAIRON, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIDEN-SIAN en matière d'eau potable.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,

Vu les statuts du SIDEN-SIAN,

Vu la délibération n°2020/75 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au SIDEN-SIAN

Vu la proposition de la Conférence des Maires réunie le 04 février 2021 de désigner M. Jacky DUMINY,

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner M. Jacky DUMINY représentant de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIDEN-SIAN en matière d'eau potable.

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 février 2021, et de la publication le
23 février 2021\

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

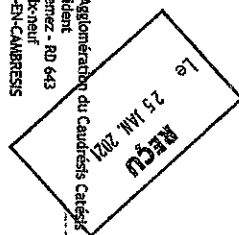
Annexe 2021/6 :

Courrier SIDEN-SIAN

**SIDEN
SIAN**

Le Président

Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis
Monsieur le Président
Rue Victor Watrennez - RD 643
ZA le Bour des d'ivoireur
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS



Nos Réf : PR/JML-AM/21-01-002

Viesquehal,
Le 19 janvier 2021

Objet : Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis

Monsieur le Président,

Dans le courant de l'été 2020, votre Communauté d'Agglomération a procédé à la désignation de ses délégués directs appelés à siéger au Comité Syndical du SIDEN-SIAN, conformément aux statuts de notre syndicat.

Votre Conseil Communautaire avait ainsi validé la désignation des représentants suivants :

- **Compétence Eau Potable (5 délégués)**
 - o Monsieur Daniel BLAIRON
 - o Monsieur Frédéric BRICOUT
 - o Madame Véronique GODELIEZ-NICAISE
 - o Monsieur Michel HENNEQUART
 - o Monsieur Joseph MODARELLI
 - o Monsieur Henri QUONIOU
- **Compétence Assainissement Collectif (3 délégués)**
 - o Monsieur Frédéric BRICOUT
 - o Madame Véronique GODELIEZ-NICAISE
 - o Monsieur Pierre LAUDE
 - o Monsieur Joseph MODARELLI
 - o Monsieur Paul SOUPRY

Suite au décès de Monsieur Daniel BLAIRON, il appartient à votre Conseil Communautaire de désigner un nouveau représentant pour la compétence Eau Potable appelé à siéger directement comme délégué de notre Comité Syndical.

Je vous rappelle que les délégués directs de votre Communauté d'Agglomération doivent être obligatoirement issus de votre Conseil Communautaire ou du Conseil Municipal

23, avenue de la Roche - CS 20101
59143 M. SOUBAL, CARRÉ
Tél. 03 20 86 42 72

Le Président

d'une commune de votre territoire et sous réserve qu'ils ne soient pas employés par le SIDEN-SIAN ou ses Régies.

Enfin, je vous confirme qu'une même personne peut être désignée délégué direct à la fois sur la compétence Eau Potable et sur la compétence Assainissement Collectif.

Vous trouverez en annexe le modèle de délibération à utiliser pour nous confirmer, dès que possible, votre nouveau délégué direct pour la compétence Eau Potable.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

FRÉDÉRIC BRICOUT

Et : modèle de délibération